

Charte de vie de l'Espace Jeunes

Activités :

- Pour participer aux activités, il faut obligatoirement être inscrit.
- Pour le bon déroulement de l'activité, une fois inscrit, il faut tenir son engagement et être présent.
- Il est important de respecter les horaires des activités afin de ne pas perturber l'organisation.
- En fonction des activités, amener une tenue adaptée.
- Une bonne conduite est exigée lors des sorties vis-à-vis des personnes extérieures.

Participation à la vie collective :

- L'espace Jeunes est un espace pour tous, chacun doit pouvoir utiliser le matériel qu'il veut, à la condition que chacun le garde en bon état, le range, le nettoie...
- L'Espace Jeunes met à disposition des gâteaux et boissons, il ne faut cependant pas en abuser et veiller à ce que tout le monde ait une part (Il est également possible d'amener sa propre nourriture.)

Entraide, convivialité, politesse :

- L'Espace Jeunes est un lieu convivial et pour qu'il le reste, c'est aux jeunes de faire en sorte d'être bienveillant envers les autres.
- Chaque jeune possède des connaissances et peut les transmettre au reste du groupe, il est important que chacun respecte les savoirs de chacun.
- La politesse est une valeur essentielle de l'Espace Jeunes, un langage respectueux est souhaité envers les autres.

Vie quotidienne :

- Les couples sont les bienvenus à l'Espace Jeunes, mais en gardant une certaine pudeur.
- La consommation d'alcool et/ou de substances illicites est interdite devant et à l'intérieur de l'Espace Jeunes.

Respect :

- Respecter des personnes présentes dans le local
- Respecter et entretenir des locaux
- Respecter et entretenir du matériel mis à disposition

Je soussigné(e), déclare avoir lu la charte de vie de l'Espace Jeunes et m'engage sur l'honneur à la respecter.

Craponne, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »